

# Économie monétaire et bancaire

## Le canal de la finance indirecte : les intermédiaires financiers

---

*Ce cours vous est proposé par Jean-Marc Figuet, Bordeaux School of Economics et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.*

---

### Activités

#### Quiz

- 1. Dans le canal de la finance indirecte, les caractéristiques des créances et des dettes n'ont pas l'obligation d'être identiques.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 2. Les dépôts collectés par une banque sont à vue et au pair. Ils bénéficient d'une assurance.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 3. Les ressources des non-banques proviennent du marché financier et ont une maturité minimale de 3 ans.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 4. Les dépôts font les crédits.**
  - a. Vrai
  - b. Faux

## Exercice

### Consigne

Expliquez le processus de création monétaire des établissements de crédit.

## Références

### Comment citer ce cours ?

Economie monétaire et bancaire, Jean-Marc Figuet, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.